

Namur, 14 décembre 2010

La nouvelle loi spéciale de financement

Giuseppe Pagano

PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

III. LE PROBLEME

IV. LES ENJEUX

V. LSF - 1989 : PRINCIPES

VI. LA NOUVELLE LSF

VII. CONCLUSIONS

PLAN

I. DEFINITION

I. DEFINITION

Dotations ↔ fiscalité propre



Montant

Evolution

Répartition



Limites

Modalités

...

LOF

9/8/1980

LSF

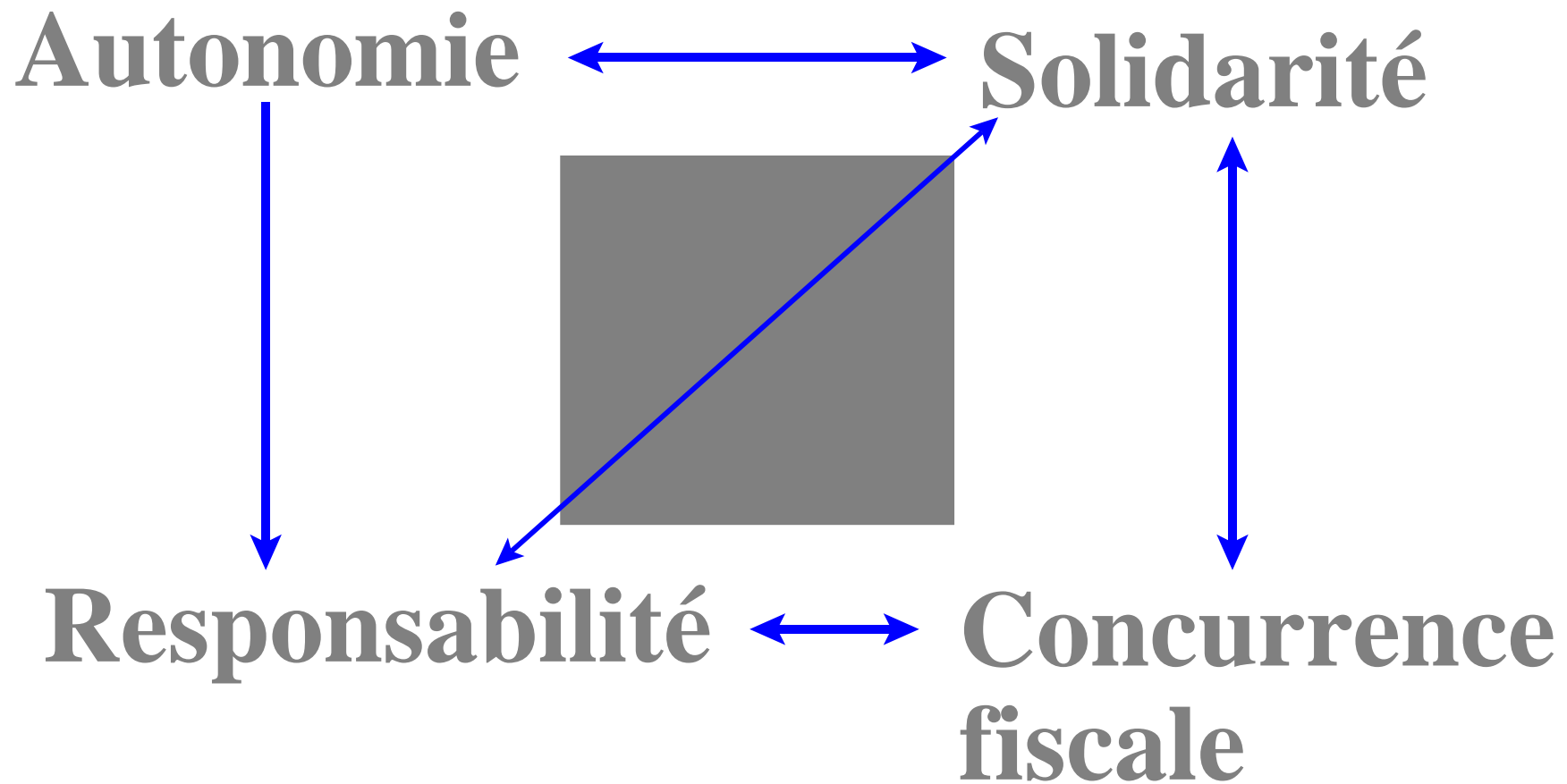
16/1/1989

PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

I. LE CARRE MAGIQUE



PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

III. LE PROBLEME

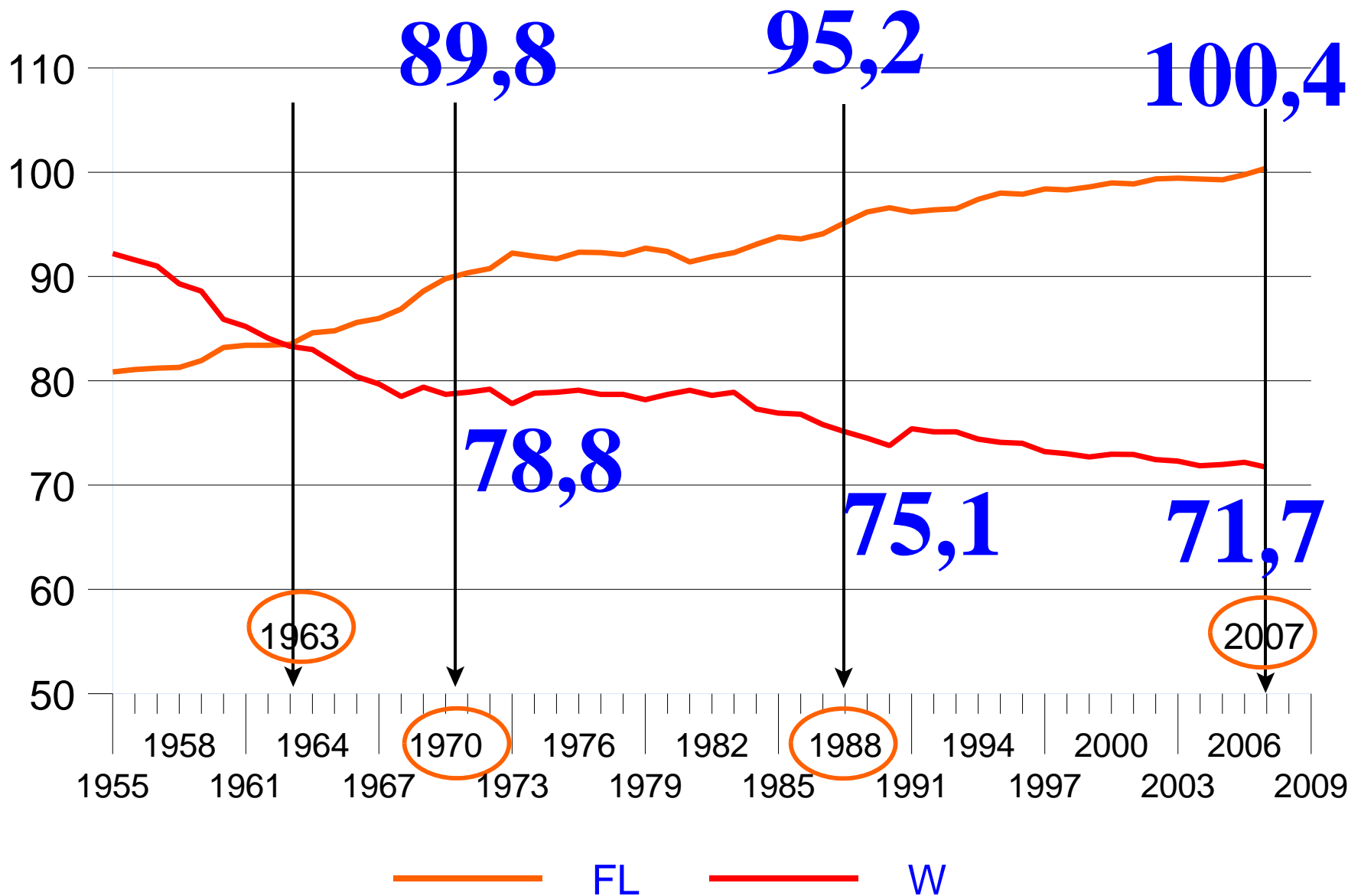
III. Le problème : 1963

D'abord, de nature culturelle,

... le clivage est devenu
principalement **économique** (donc
budgétaire !)

1963... Les courbes se croisent

IB par habitant; base : Belgique = 100



PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

III. LE PROBLEME

IV. LES ENJEUX

IV. LES ENJEUX : 1989

1989... La LSF et le “*juste retour* à la Dehaene” traduit la réalité économique en termes budgétaires...

Effet budgétaire du “*juste retour*” de 1989 (Milliards Bef de 1989 ou pour cent)

ég	Coût des Pol.	Part IPP (%)	“J R”	Diff.
FI	121.1	58.57	137.5	+16.3
W	87.3	30.07	70.6	-16.7
Bxl	26.3	11.36	26.7	+ 0.4
Tot	234.7	100.0	234.7	0.0

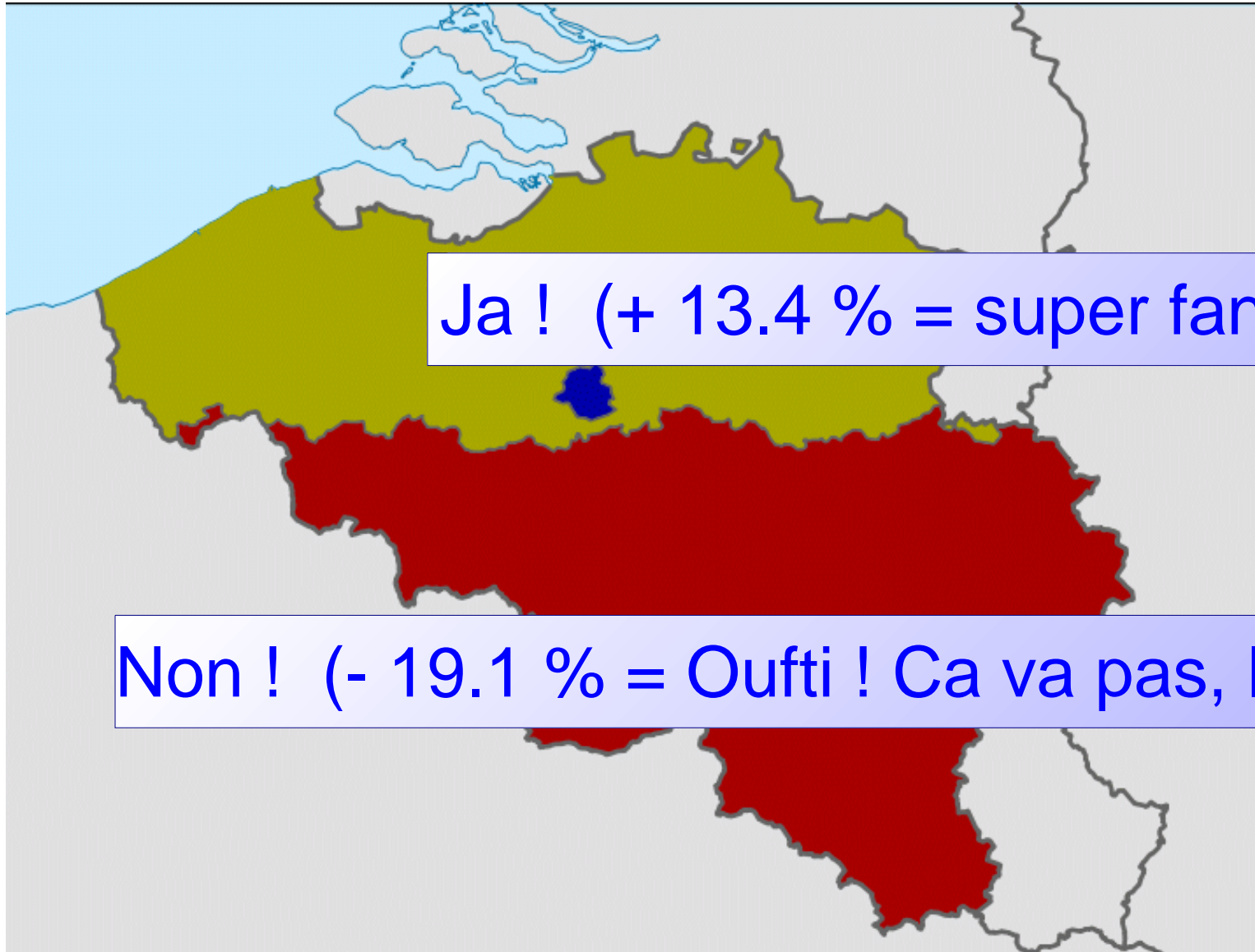
1989... La LSF et le “*juste retour* à la Dehaene” traduit la réalité économique en termes budgétaires...

$$W : - 16.7 / 87.3 = - 19.1 \%$$

$$F1 : + 16.3 / 121.1 = - 13.4 \%$$

... produit un **effet polarisant**

Effet polarisant



Ja ! (+ 13.4 % = super fantastisch !)

Non ! (- 19.1 % = Oufti ! Ca va pas, la tête !)

Les transferts

LSF

(2010, millions d'euros)

Beneficiaires	Nominaux	Effectifs
R W	833.1	517.9
R Bxl	285.1	191.3
C Fr	1 020.5	910.5
Tot	2 138.7	1 619.7

Les transferts

Sécurité sociale

“In de Warande” (2003) : 3.7

Consensus francophone (2005) : 3.0

Total

“In de Warande” (2003) : 10.4

Consensus francophone (2005) : 6.2

PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

III. LE PROBLEME

IV. LES ENJEUX

V. LSF - 1989 : PRINCIPES

. LSF 1989 - PRINCIPES

Régions

Communautés

Impôts régionaux	Pas de fiscalité
IPP partagé : juste retour (dotation) + additionnels	IPP partagé : juste retour (dotation)
Solidarité explicite	Solidarité implicite : un enfant = een kind

Vue d'ensemble (RW, 2010, millions €)

IPP ristourné & ISN	3 322.9
Dot PRC	182.2
Impôts Régionaux	2 118.3
Dot. Comm Fr	302.0
Divers	297.4
TOTAL	6 340.8

Vue d'ensemble (CF, 2010, millions €)

IPP ristourné (JR)	1 918.9
Dotation enseignement	5 424.7
Etudiants étrangers	68.5
Dot Compens RRT	294.2
TOTAL	8 005.3

PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

III. LE PROBLEME

IV. LES ENJEUX

V. LSF - 1989 : PRINCIPES

VI. LA NOUVELLE LSF

VI. LA NOUVELLE LSF

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

VI.2. SOLIDARITE

VI.3. COMPETENCES

VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT

VI.5. REFINANCEMENT DE BRUXELLES

VI. LA NOUVELLE LSF

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

Uniquement les Régions

Remplace (en partie) l'IPP ristourné,
à concurrence de 10.74 milliards

L'Etat renonce à 25 % (28.9 %) de
l'IPP.

Chaque Région lève, alors, ses
aditionnels, par exemple : 33,33 %
(40.7 %)

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

Actuellement

Après réforme

IPP :
37.1

EF :
26.4

Sol : 1.2

**Dot R
(JR) :**
10.6

R: Add :
40.7 % =
10.74

IPP
EF:
26.4 =
71.1 %

Les additionnels à l'IPP

C'est une question d'**élasticité** !...

Parce que l'IPP est un impôt progressif, son élasticité est supérieure à 1

Elasticité de l'IPP par rapport au PIB

(Lorsque le PIB augmente de 1 %, l'IPP augmente de ... %)

Beneficiaires	Elasticité	
	U Mons	BNB
R W	1.38	1.58
R Bxl	1.19	1.59
R FI	1.42	1.54
Belgique	1.36	1.55

VI. LA NOUVELLE LSF

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

VI.2. SOLIDARITE

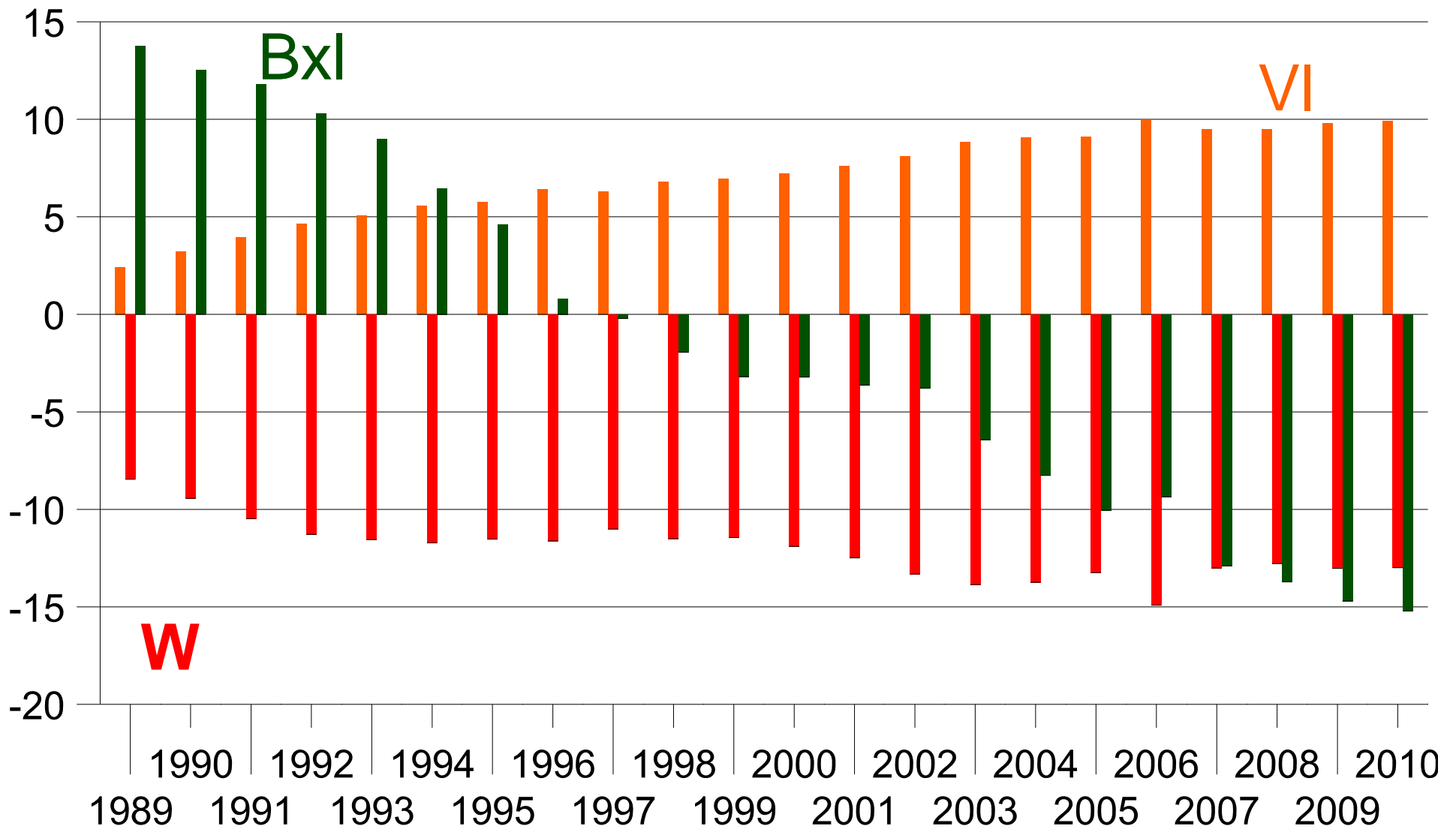
VI.2. LA SOLIDARITE

Uniquement Régions

Actuellement :

**468 Bcf ou 10.6014 €(de 1988) indexé
par habitant et
par point d'écart en pour cent entre
l'IPPH de la Région et l'IPPH du
royaume**

ECART EN % : IPP / HABITANT



Effets ISN & Juste retour (100 millions)

Le piège à la pauvreté...

EFFETS	REGION WALLONNE	REGION FLAMANDE	REGION BRUXELLOISE	ETAT FEDERA
Augmentation de l'IPP wallon				
ISN	-34.2	0.0	+ 5.7	
RETOUR	+ 16.9	- 23.4	- 3.4	
TOTAL	- 17.3	- 23.4	+ 2.3	+ 138
Augmentation de l'IPP flamand				
ISN	+18.2	0.0	+ 5.7	
RETOUR	- 10.9	+ 14.4	- 3.4	
TOTAL	+ 7.3	+ 14.4	+ 2.3	+ 76
Augmentation de l'IPP bruxellois				
ISN	+ 18.2	0.0	- 56.5	
RETOUR	- 10.9	- 23.4	+ 34.3	
TOTAL	+ 7.3	- 23.4	- 22.2	+ 138
Source : P. Cattoir & M. Verdonck (1999)				

VI.2. LA SOLIDARITE

Nouveau mécanisme :

$$0.8 (IPP_R + 0.5 IPP_C) \times (P_{pop} - P_{ipp})$$

20 milliards €: lié à l'inflation et à la croissance réelle du PIB

Au départ, RW = - 180 & R Bx1 : - 72 millions € \Rightarrow **socles**

VI. LA NOUVELLE LSF

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

VI.2. SOLIDARITE

VI.3. COMPETENCES

I.3. TRANSf. DE COMPETENCES

DOMAINES	R - C - CC	Millions €
Marché du travail	R	4 316.1
Allocations Famil	C -CoCom	5 900.1
Soins de santé	C	4 211.4
Dépenses fiscales	R	1 911.4
Autres	C - R	548.9
TOTAL		16 898.0

VI.3. TRANSf. DE COMPETENCES

Principes du financement

Régions

Liaison à l'inflation et à la croissance réelle du PIB

Répartition proportionnelle à l'IPP
(juste retour)

VI.3. TRANSf. DE COMPETENCES

Principes du financement

Communautés (ou Cocom)

Liaison à l'inflation et à la croissance réelle du PIB

Répartition proportionnelle à la population (ou aux “besoins”)

VI.3. TRANSf. DE COMPETENCES

Marché du travail

Régions

Montant : 4 316.1 millions euros

Evolution : Infl + 70 % CR

Répartition : IPP - JR

VI.3. TRANSf. DE COMPETENCES

Soins et aide aux personnes

Communauté + Cocom

Montant : 4 211.4 millions euros

Evolution : Infl + 82.5 % CR + (pop +80 ans)

Répartition : Pop (Pop + 80 ans)

VI.3. TRANSf. DE COMPETENCES

Allocations familiales

Communauté + Cocom

Montant : 5 822.5 millions euros

Evolution : Infl + Evol Pop 0 -18 ans

Répartition : Pop 0 - 18 ans

VI. LA NOUVELLE LSF

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

VI.2. SOLIDARITE

VI.3. COMPETENCES

VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT

VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT

Application du principe :
“personne ne perd...” (...au début)

Les compétences transférées sont financées proportionnellement à l’IPP ou à la population

VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT

Comme en 1989, a priori, certaines Régions ou Communautés y gagneront, d'autres y perdront

Dans un premier temps, ces différences sont transformées en “socles”

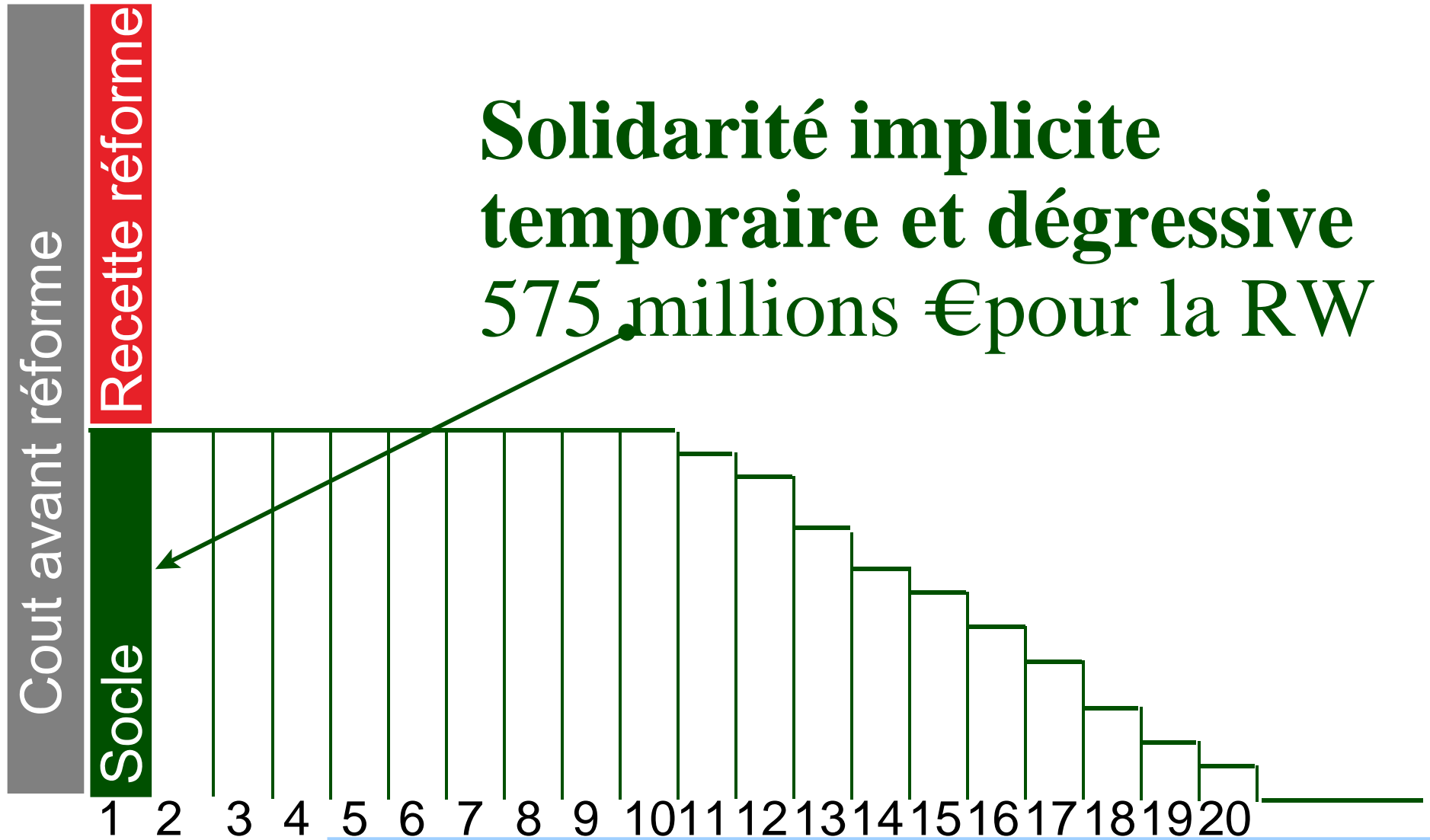
VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT

Millions €

RB	RW	CFr	Rfl	C FI
- 52	- 575	83	271	-167

Maintenus inchangés pendant 10 ans, puis démantelés, progressivement en 10 ans...

VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT



VI. LA NOUVELLE LSF

VI.1. AUTONOMIE FISCALE

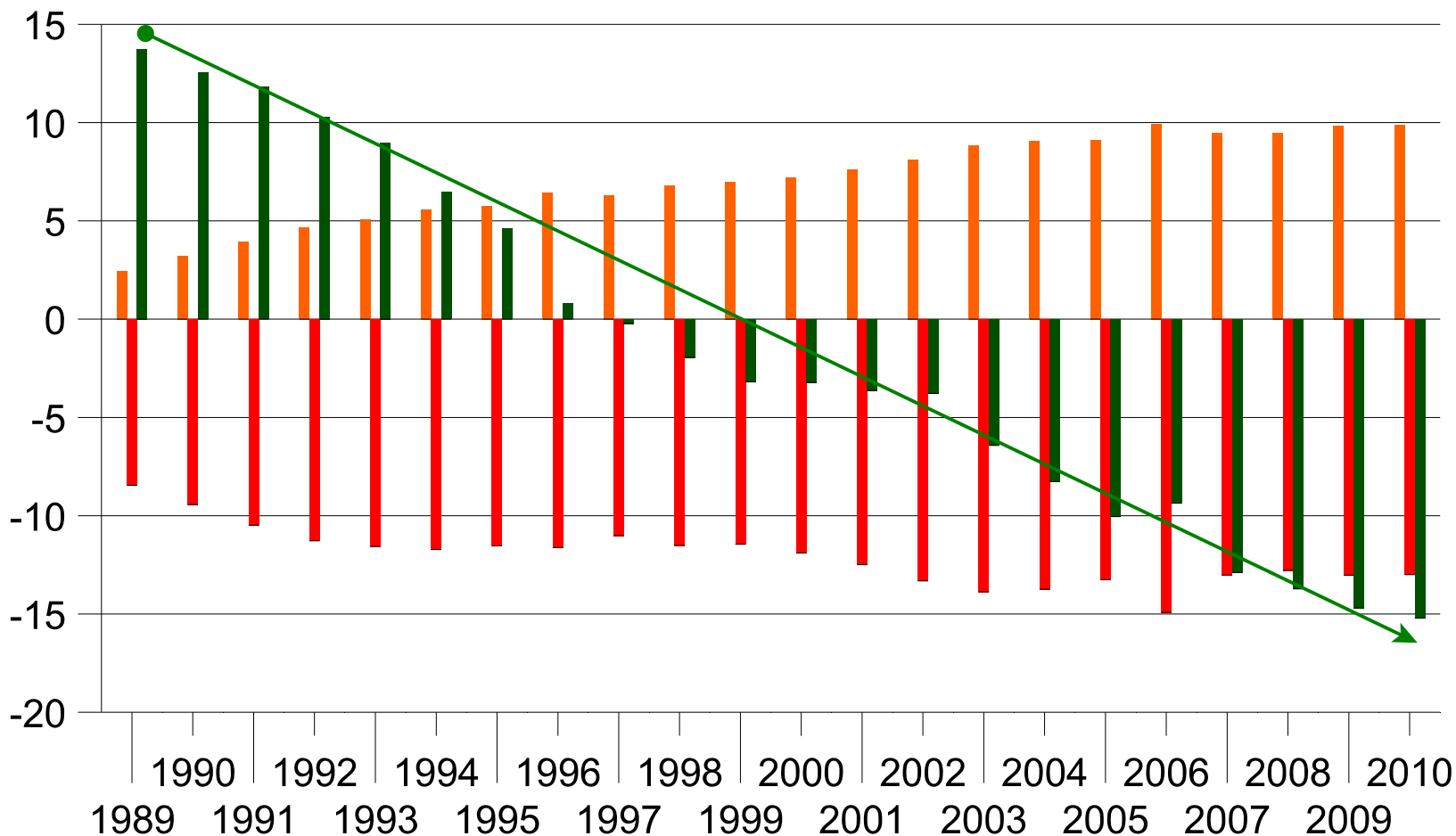
VI.2. SOLIDARITE

VI.3. COMPETENCES

VI.4. “SOCLES” DE FINANCEMENT

**VI.5. REFINANCEMENT DE
BRUXELLES**

VI.5. REFINANCEMENT DE BRUXELLES



Travaillent à Bruxelles (en 2008)

	Unités	%
Bruxellois	330.004	48.1
Wallons	128.846	18.8
B + W	458.850	66.9
Flamands	227 677	33.1
Total	686 527	100.0

VI.5. REFINANCEMENT DE BRUXELLES

461 millions d'euros en 2015

Dont 50 % affectés

VI.5. REFINANCEMENT DE BRUXELLES

	2012	2013	2014	2015
Sécurité	30	30	30	30
Primes Lingu.	25	26	27	28
Mobilité	45	75	105	135
Cocf - VGC	10	20	30	40
Total affecté	110	151	192	233
Main morte	24	24	25	25
Total 1ère P	134	175	217	258

VI.5. REFINANCEMENT DE BRUXELLES

	2012	2013	2014	2015
Total 1ère P	134	175	217	258
Navetteurs	0	13	28	44
Fonct. Intern	0	48	101	159
Total 2ème P	0	61	129	203
Total général	134	236	346	461

PLAN

I. DEFINITION

II. LE CARRE MAGIQUE

III. LE PROBLEME

IV. LES ENJEUX

V. LSF - 1989 : PRINCIPES

VI. LA NOUVELLE LSF

VII. CONCLUSIONS

VII. CONCLUSIONS

1. On a un accord !...

2. ... qui rencontre certaines revendications flamandes

3. ... qui augmente l'autonomie fiscale des Régions (et donc le risque de concurrence)

4. ... qui attribue aux Régions une partie de l'élasticité supraunitaire de l'IPP

VII. CONCLUSIONS

1. On a un accord !...

5. ... qui maintient un mécanisme (moins généreux) de solidarité

6. ... dans lequel personne ne perd au départ

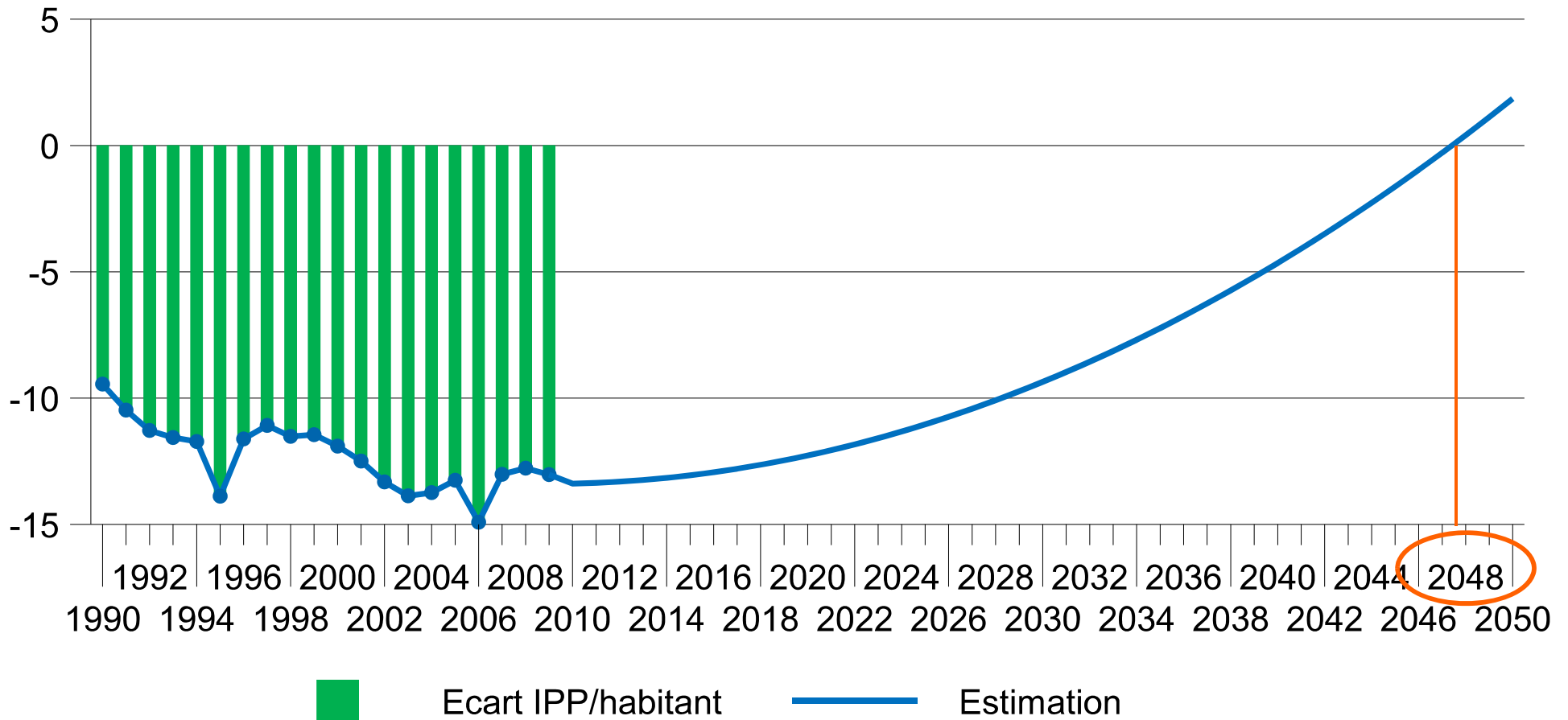
7. ... qui donne aux Régions W et Bxl entre 10 et 20 ans pour augmenter leur richesse

VII. CONCLUSIONS

8. Précisément, augmenter notre richesse doit être, plus que jamais, la priorité...

9. Car ... il y aura d'autres réformes !

Evolution (possible) de l'écart fiscal



20 milliards d'euros, quelques repères

1 fonctionnaire	50 000
2 fonctionnaires	100 000
20 fonctionnaires	1 000 000
2000 fonctionnaires	100 000 000
20 000 fonctionnaires	1 000 000 000
200 000 fonctionnaires	10 000 000 000
400 000 fonctionnaires	20 000 000 000